

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE CAP-SAINT-IGNACE  
RÉUNION DU MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017**

Réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 15 novembre 2017 à 19 heures 30 à laquelle sont présents, MM Henri-Louis Bernier, Gaétan Gaudreau, Jérôme Landry, Regent Lemay, Jean Marois, membres, M<sup>me</sup> Chantal Côté, conseillère responsable et présidente du comité, M. Gilles Guimont, inspecteur en bâtiment et en environnement, M<sup>me</sup> Sophie Boucher, directrice générale, M<sup>me</sup> Joëlle Gendron et M. Daniel Racine, aménagistes de la MRC de Montmagny.

Absents : MM Michel Leblanc et Steven Guimont

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 septembre 2017;
4. Nomination de la conseillère attitrée au CCU;
5. Continuité de la refonte des règlements municipaux;
6. Pistes de réflexion lors d'une prochaine rencontre du CCU;
7. Varia;
8. Levée de la réunion.

**1) MOT DE BIENVENUE**

M<sup>me</sup> Chantal Côté, conseillère responsable et présidente du comité, adresse un mot de bienvenue aux membres.

**2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Regent Lemay, appuyé par M. Gaétan Gaudreau, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**3) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 SEPTEMBRE 2017**

Il est proposé par M. Jérôme Landry, appuyé par M. Henri-Louis Bernier, que le procès-verbal du 20 septembre 2017 soit accepté tel que présenté.

#### **4) NOMINATION DE LA CONSEILLÈRE ATTITRÉE AU CCU**

M<sup>me</sup> Côté informe les personnes présentes qu'elle s'est vu attribuer par le Conseil municipal la responsabilité du comité consultatif d'urbanisme et du développement.

#### **5) CONTINUITÉ DE LA REFONTE DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

M<sup>me</sup> Gendron a présenté au CCU la suite du document de travail concernant les grandes orientations du plan d'urbanisme. Il a été question de la vision, des enjeux ainsi que des orientations du périmètre d'urbanisation. Le processus chemine et d'autres rencontres sont à prévoir.

#### **6) PISTES DE RÉFLEXION LORS D'UNE PROCHAINE RENCONTRE DU CCU**

Les membres du comité ont été informés de deux sujets qui seront éventuellement abordés. Nous parlerons, entre autres, d'espaces à prévoir pour les maisons mobiles et de minimaisons.

#### **7) VARIA**

Les membres sont avisés qu'un panneau de 16 pieds par 8 pieds sera installé au cours des prochaines semaines sur le terrain à la sortie de l'autoroute 20 pour annoncer le projet et les terrains disponibles du futur parc industriel.

#### **8) LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est proposé par M. Regent Lemay, appuyé par M. Jean Marois que la réunion soit levée à 22 heures 05.